



Conseil de sécurité

Soixante-dix-huitième année

9323^e séance

Mercredi 17 mai 2023, à 10 heures

New York

Provisoire

Présidente : M^{me} Baeriswyl (Suisse)

Membres :

Albanie	M ^{me} Dautllari
Brésil	M. de Almeida Filho
Chine	M. Geng Shuang
Émirats arabes unis	M ^{me} Nusseibeh
Équateur	M. Montalvo Sosa
États-Unis d'Amérique	M. DeLaurentis
Fédération de Russie	M. Nebenzia
France	M ^{me} Jarraud-Darnault
Gabon	M. Biang
Ghana	M. Agyeman
Japon	M ^{me} Shino
Malte	M ^{me} Frazier
Mozambique	M. Fernandes
Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord	Dame Barbara Woodward

Ordre du jour

La situation au Moyen-Orient

Ce procès-verbal contient le texte des déclarations prononcées en français et la traduction des autres déclarations. Le texte définitif sera publié dans les *Documents officiels du Conseil de sécurité*. Les rectifications éventuelles ne doivent porter que sur le texte original des interventions. Elles doivent être indiquées sur un exemplaire du procès-verbal, porter la signature d'un membre de la délégation intéressée et être adressées au Chef du Service de rédaction des procès-verbaux de séance, bureau AB-0601 (verbatimrecords@un.org). Les procès-verbaux rectifiés seront publiés sur le Système de diffusion électronique des documents de l'Organisation des Nations Unies (<http://documents.un.org>)



La séance est ouverte à 10 h 5.

Adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour est adopté.

La situation au Moyen-Orient

La Présidente : Conformément à l'article 37 du règlement intérieur provisoire du Conseil, j'invite le représentant du Yémen à participer à la présente séance.

Conformément à l'article 39 du règlement intérieur provisoire du Conseil, j'invite les personnes ci-après, appelées à présenter un exposé, à participer à la présente séance : M. Hans Grundberg, Envoyé spécial du Secrétaire général pour le Yémen ; M^{me} Edem Wosornu, Directrice des opérations et de la communication du Bureau de la coordination des affaires humanitaires ; et M^{me} Yasmeen Al-Eryani, Codirectrice exécutive en charge de la production de connaissances au Center for Strategic Studies (Centre d'études stratégiques) de Sanaa.

Le Conseil de sécurité va maintenant aborder l'examen de la question inscrite à son ordre du jour.

Je donne maintenant la parole à M. Grundberg.

M. Grundberg (*parle en anglais*) : C'est un plaisir, Madame la Présidente, d'être ici en personne aujourd'hui pour informer le Conseil de la situation au Yémen et des efforts que je mène pour obtenir un accord sur une solution qui pourrait mettre fin au conflit de manière pérenne.

Depuis mon précédent exposé (voir S/PV.9304), j'ai poursuivi mes échanges avec les parties yéménites et les interlocuteurs régionaux, afin d'instaurer un cessez-le-feu et de lancer un processus politique. J'ai rencontré le Président du Conseil de direction présidentiel, Rashad Al-Alimi, à Aden et les dirigeants d'Ansar Allah, représentés par Mahdi Al-Mashat, à Sanaa. J'ai également rencontré des responsables régionaux et yéménites de haut rang à Riyad et à Abou Dhabi, ainsi que de hauts responsables des États-Unis à Washington.

Les discussions positives et détaillées que j'ai eues sont encourageantes. Tous les interlocuteurs ont montré qu'ils comprennent l'immensité des enjeux et qu'ils sont disposés à collaborer de manière constructive pour aller de l'avant. Toutes les parties sont clairement déterminées à progresser vers l'obtention d'un accord sur des mesures humanitaires et économiques, un cessez-le-feu permanent et la reprise d'un processus politique dirigé par le Yéménites sous l'égide de l'ONU. De plus, je salue les efforts déployés par le Royaume d'Arabie saoudite et le

Sultanat d'Oman pour soutenir le rôle de médiation de l'Organisation.

Même si nous faisons des progrès, certaines questions restent en suspens. Avec la détermination soutenue des parties yéménites et l'appui d'une communauté régionale et internationale cohérente et coordonnée, je suis convaincu qu'il est possible de régler les questions en suspens et que les parties pourront s'engager en faveur d'un accord. En effet, ces dernières ont l'obligation de tirer parti des progrès réalisés jusqu'à présent et de prendre des mesures décisives en vue d'une solution pacifique et globale.

Comme je l'ai indiqué dans mes précédents rapports, la trêve a permis de créer un environnement propice et d'avoir un point de départ pour les prochaines étapes. Plus d'un an après son annonce et sept mois après son expiration officielle, elle continue de porter des fruits. Les Yéménites bénéficient de vols commerciaux à destination et en provenance de l'aéroport de Sanaa, ainsi que de l'entrée dans le port de Hodeïda de pétroliers et d'autres navires commerciaux. Si l'on observe encore des incidents militaires sporadiques, le niveau des hostilités est nettement inférieur à ce qu'il était avant la trêve.

Toutefois, la fragilité de la situation militaire, l'état désastreux de l'économie et les défis quotidiens auxquels est confronté le peuple yéménite nous rappellent constamment pourquoi il est si vital d'obtenir un accord plus global entre les parties. Les violences qui continuent d'être signalées le long des lignes de front, notamment à Jaouf, Taëz, Mareb et Saada, mettent en évidence la précarité de la situation actuelle et soulignent la nécessité d'un cessez-le-feu formel. Je suis également préoccupé par la détérioration de la situation économique et les restrictions à la liberté de circulation, ainsi que par leurs conséquences sur l'activité économique et les moyens de subsistance des personnes. L'incapacité du Gouvernement yéménite d'exporter du pétrole, qui a généré plus de la moitié de l'ensemble de ses revenus l'année dernière, réduit considérablement sa faculté de s'acquitter de ses obligations à l'égard du peuple yéménite. Les politiques financières et économiques contradictoires appliquées dans différentes régions du pays touchent durement les citoyens et les entreprises, ces dernières étant confrontées à des incertitudes toutes particulières à Sanaa et dans les provinces environnantes. En raison de l'absence de coopération entre les parties sur des questions monétaires et financières cruciales, ces problèmes s'aggraveront et risquent de devenir plus complexes.

Malgré ces problèmes graves, un optimisme prudent est de mise. Ces dernières semaines, les parties ont pris d'autres mesures positives. Après la libération de 887 détenus le mois dernier, facilitée par mon bureau et le Comité international de la Croix-Rouge, avec l'appui généreux du Gouvernement suisse, le Royaume d'Arabie saoudite et Ansar Allah ont unilatéralement libéré d'autres détenus. Je suis convaincu que ces libérations renforceront la confiance entre les parties et favoriseront un environnement propice au dialogue. Mais bien que chaque libération soit une bonne nouvelle pour les détenus et leurs familles, des milliers d'autres personnes restent détenues. J'appelle donc les parties à continuer de collaborer avec mon bureau pour honorer l'engagement qu'elles ont pris de libérer tous les détenus dans le cadre du conflit, conformément à l'Accord de Stockholm.

Il y a exactement deux semaines, le 3 mai, nous avons célébré le trentième anniversaire de la Journée mondiale de la liberté de la presse. La récente libération de quatre journalistes, dans le cadre de l'accord d'échange de prisonniers et de détenus, est certes une bonne chose, mais les professionnels des médias au Yémen continuent de faire l'objet de menaces, de harcèlement, d'emprisonnement et de confiscation de leurs bureaux et de leurs biens. J'engage les parties à s'acquitter des obligations que leur impose le droit international en libérant immédiatement toutes les personnes détenues arbitrairement, y compris les journalistes, les défenseurs des droits de l'homme, les opposants politiques et les autres civils détenus arbitrairement.

Afin de mettre fin au conflit, tout accord sur la voie à suivre doit se fonder sur la reprise d'un processus politique mené par les Yéménites sous les auspices de l'ONU. Les difficultés que j'ai décrites, ainsi que les nombreux autres défis auxquels est confronté le Yémen, ne peuvent être réglés par des solutions partielles ou temporaires. Seul un processus politique global et inclusif peut bâtir durablement un nouveau partenariat politique et apporter la promesse d'un avenir sûr et économiquement stable, dans lequel les institutions de l'État fonctionnent efficacement et où le Yémen renoue des relations pacifiques avec ses voisins. Ce processus, qui doit commencer dès que possible, devra aborder des questions complexes concernant les perspectives à long terme du Yémen.

Le caractère inclusif de ce processus sera également essentiel pour garantir la pérennité de toute solution politique. Le dialogue qui a récemment regroupé à Aden plusieurs groupes politiques du sud du pays a souligné, une fois de plus, qu'il est urgent que les Yéménites débattent

et de définissent collectivement leur propre avenir dans le cadre d'un processus dirigé par les Yéménites, sous les auspices de l'ONU. Toutes les voix yéménites devront être entendues dans ce processus. Il est tout aussi essentiel d'assurer la participation et la représentation effectives des femmes et des jeunes, ainsi que de la société civile, dans tous les aspects du processus de paix, conformément à la résolution 1325 (2000) du Conseil de sécurité. Une participation véritable et effective ne se mesure pas seulement au nombre de femmes et de représentants de la société civile, mais il s'agit aussi d'offrir aux femmes et à la société civile un espace pour qu'elles puissent aborder leurs priorités et apporter leurs points de vue et leurs données d'expérience. Les femmes et la société civile sont trop souvent reléguées au second plan.

Je voudrais saisir cette occasion pour remercier une nouvelle fois le Conseil de son appui indéfectible. J'apprécie grandement l'engagement et l'unité du Conseil sur le Yémen. L'appui constant du Conseil et l'accompagnement qu'il apportera à l'accord qui sera conclu deviendront encore plus importants, non seulement à court terme, mais aussi à long terme, alors que le Yémen trace la voie vers un avenir plus pacifique et plus prospère qui réponde aux aspirations du peuple yéménite.

La Présidente : Je remercie M. Grundberg de son exposé.

Je donne à présent la parole à M^{me} Wosornu.

M^{me} Wosornu (*parle en anglais*) : Il s'agit de mon premier exposé au Conseil en ma qualité de Directrice de la Division des opérations et de la communication du Bureau de la coordination des affaires humanitaires. Je me réjouis à la perspective de collaborer étroitement avec tous les membres.

On fonde beaucoup d'espoirs sur ce qui se passe au Yémen. L'espoir que cette terrible guerre puisse enfin prendre fin et qu'un accord de paix durable soit conclu. Au nom du Secrétaire général adjoint Griffiths, je tiens à féliciter l'Envoyé spécial pour le travail inlassable qu'il accomplit afin que cet espoir devienne réalité. Je me joins à lui pour exhorter les parties à saisir cette occasion importante. Dans le même temps, les Yéménites de tout le pays ont également d'autres attentes – trouver de quoi se nourrir, avoir un toit au-dessus de leur tête, et pouvoir envoyer leurs enfants à l'école ou les laisser jouer dehors sans craindre qu'ils ne soient blessés par des mines terrestres. Pour des millions de personnes, l'accès aux services de base, à la sécurité et à la sûreté reste douloureusement inaccessible. Mais la communauté humanitaire

reste absolument déterminée à mettre tout en œuvre pour répondre à ces besoins et à d'autres besoins humanitaires au Yémen.

Depuis le début de l'année, des organisations humanitaires, en collaboration avec des centaines d'organisations non gouvernementales internationales et d'organisations locales yéménites, ont apporté une aide humanitaire à plus de 11 millions de personnes chaque mois. Au premier trimestre 2023, cela a consisté, par exemple, en la fourniture d'une aide alimentaire à près de 10 millions de personnes par mois, tandis que près d'un million de personnes ont bénéficié d'un meilleur accès à l'eau potable et aux services d'assainissement et d'hygiène. Deux facteurs critiques continuent cependant de restreindre notre capacité à atteindre les personnes que nous essayons d'aider.

Le premier, c'est l'accès. Les travailleurs humanitaires continuent de se heurter à des obstacles chroniques en matière d'accès, principalement dans les zones contrôlées par les autorités houthistes de facto. En particulier, les restrictions imposées à la circulation des travailleuses humanitaires yéménites ont gravement perturbé la capacité des organisations d'aide à opérer et à atteindre les personnes dans le besoin, notamment les femmes et les filles. De même, les obstacles qui nous empêchent de mener des évaluations indépendantes des besoins humanitaires et d'assurer les services contractuels ont entraîné des retards prolongés et risquent de compromettre la qualité de notre intervention. Cette situation vient s'ajouter aux contraintes bureaucratiques et administratives actuelles, qui ont ralenti et entravé nos opérations aussi bien dans les zones contrôlées par les houthistes que dans celles qui le sont par le Gouvernement. La communauté humanitaire est restée en contact permanent avec les parties au Yémen pour régler ces problèmes et trouver des moyens de faciliter l'accès. L'amélioration de l'environnement opérationnel était l'un des principaux objectifs de la récente mission effectuée jusqu'au début du mois au Yémen par le Groupe des directeurs de programmes d'aide d'urgence, une équipe composée de hauts responsables de l'ONU et d'organisations non gouvernementales. Le Groupe a eu des discussions franches, mais constructives et fructueuses, sur l'accès, tant avec les autorités de facto qu'avec le Gouvernement yéménite. Nous espérons que cela marquera le début d'un changement positif en matière d'accès. Nous rappelons de nouveau à toutes les parties qu'elles sont tenues de faciliter l'acheminement rapide et sans entrave de l'aide humanitaire, conformément aux obligations que leur impose le droit international humanitaire.

Le deuxième facteur qui limite notre capacité à atteindre les personnes dans le besoin, c'est le financement. Cinq mois après le début de l'année, et malgré la générosité de nombreux donateurs, environ 80 % de l'appel humanitaire pour le Yémen n'a toujours pas été financé. Ce déficit menace de plus en plus notre capacité à fournir une aide à la survie et à la subsistance. Certains éléments de l'appel humanitaire pour le Yémen sont particulièrement touchés. L'aide aux migrants et aux réfugiés, par exemple, n'a reçu qu'un financement très limité depuis le début de 2023, alors que les besoins de ces communautés sont importants. Malgré les difficultés économiques actuelles, nous devons une fois de plus exhorter les donateurs à faire ce qu'ils peuvent pour financer l'appel humanitaire pour le Yémen. Il faut également renforcer le financement de l'opération concernant le pétrolier *FSO SAFER*, coordonnée par l'ONU. Je me félicite de la conférence d'annonce de contributions organisée par le Royaume-Uni et les Pays-Bas le 4 mai, au cours de laquelle 8 millions de dollars supplémentaires ont été collectés. J'espère que d'autres annonces de contributions viendront combler le déficit de financement restant et que l'opération sera entièrement financée. Le navire de remplacement est arrivé à Djibouti le 7 mai. Le navire de sauvetage, le *Ndeavor*, est attendu à Djibouti autour du 22 mai, et l'opération devrait commencer avant la fin du mois, ce qui est une bonne nouvelle.

Toutefois, même si la communauté humanitaire fait tout son possible pour sauver des vies et mettre fin aux formes aiguës de souffrance, nous ne devons pas nous arrêter là. Alors que nous misons avec prudence sur une diminution des besoins humanitaires urgents à l'avenir, nous devons renforcer la capacité de relèvement du Yémen. C'est pourquoi l'ONU travaille sur un cadre économique révisé qui traite des facteurs économiques plus larges des besoins humanitaires au Yémen. Nous espérons que cela favorisera une focalisation accrue et une dynamique plus marquée autour des programmes de développement. Cette année, la communauté humanitaire appuie ces efforts en investissant dans deux grands domaines, à savoir la lutte antimines et les résultats durables en faveur des déplacés et des rapatriés.

Les mines et les restes explosifs de guerre continuent de faire des morts et des blessés parmi les civils, notamment les femmes et les enfants. Il en sera ainsi tant qu'ils n'auront pas été retirés. Ces engins empêchent les gens de rentrer chez eux en toute sécurité et de gagner leur vie, et ils font obstacle au rétablissement des services essentiels. Les programmes de déminage doivent

impérativement être renforcés, y compris aux fins du relèvement économique et communautaire.

Il faut aussi aider les déplacés à se réinstaller ou à regagner leurs localités d'origine et à se réintégrer. Les gens ne peuvent pas continuer de vivre, année après année, dans la peur de l'expulsion, de la discrimination, ou dans la crainte d'avoir à fuir de nouveau. Ils ont besoin, tout comme les communautés qui les accueillent, de solutions durables qui leur permettent de reprendre le cours de leur vie. La communauté humanitaire met à contribution les responsables dans ses rangs pour promouvoir ces efforts, qui demandent la mobilisation et l'appui des donateurs pour réussir.

J'ai entamé ma déclaration en parlant d'espoir. L'espoir est important. Il porte la promesse d'un avenir meilleur et nous encourage à poursuivre sur la voie qui y mène. Cependant, l'espoir s'éteint en l'absence d'action. Il est temps que les parties, avec le plein appui de la communauté internationale, fassent résolument route vers la paix et la fin du conflit. En attendant, la communauté humanitaire continuera d'apporter une aide à toutes les personnes dans le besoin que les ressources et l'accès dont nous disposons nous permettront d'aider. Dans le même temps, nous poursuivrons également notre action sur le plan économique, y compris en renforçant la lutte antimines et le soutien aux communautés concernées par le déplacement.

La Présidente (*parle en français*) : Je remercie M^{me} Wosornu de son exposé.

Je donne maintenant la parole à M^{me} Al-Eryani.

M^{me} Al-Eryani (*parle en arabe*) : Je vous remercie, Madame la Présidente, de m'avoir fait l'honneur de cette invitation à m'exprimer devant le Conseil de sécurité, et de l'intérêt du Conseil pour les vues de la société civile yéménite, dont la voix est maintenant cruciale, sachant que l'évolution récente au Yémen démontre qu'il est temps que les armes se taisent et que les Yéménites, qui aspirent tant à façonner l'avenir de leur pays, se fassent entendre. Je m'appelle Yasmeeen Al-Eryani. Je m'adresse aujourd'hui aux membres du Conseil au nom du Center for Strategic Studies (Centre d'études stratégiques) de Sanaa, mais surtout en tant que Yéménite.

Comme les membres du Conseil en sont bien conscients, les Yéménites subissent les effets d'une guerre déjà longue de près d'une décennie au cours de laquelle aucun d'entre eux, enfant comme adulte, n'a été épargné. Le conflit a détruit leur vie à tous les niveaux, y compris aux niveaux humanitaire, économique, éducatif, sanitaire

et environnemental, et les a privés de la chance de rêver de lendemains meilleurs. Néanmoins, j'assure le Conseil que les femmes, les jeunes et tous les autres membres de la société yéménite sont pleinement capables de rebâtir le pays et d'en façonner l'avenir. En même temps, je tiens à souligner la responsabilité partagée qui est celle de la communauté internationale de guider le Yémen hors de sa crise et de créer un climat propice à sa réintégration en tant que pays actif dans la région et dans le monde. J'ajoute que cette responsabilité morale est double pour tous ceux qui se sont retrouvés impliqués d'une manière ou d'une autre dans la guerre au Yémen ces dernières années.

Par conséquent, je veux évoquer aujourd'hui le Conseil les grandes priorités pour la réalisation d'une paix globale et durable. Tout en notant l'importance des pourparlers en cours entre l'Arabie saoudite et les houthistes, j'insiste sur ce que l'Envoyé spécial Hans Grundberg a dit aujourd'hui dans son exposé : un accord ne peut être trouvé que sous les auspices de l'ONU. Même si nous accueillons favorablement toute négociation susceptible d'atténuer l'intensité du conflit et d'ouvrir des horizons politiques, il est indispensable de prendre en considération les intérêts du pays et de sa population dans son ensemble, et tous les pourparlers doivent être coordonnés sous l'égide de l'ONU et se tenir en lien avec les efforts de paix locaux. En cette période critique, il nous incombe à nous, société civile, de marquer une pause et de rappeler à tout le monde que les Yéménites, qui souffrent depuis longtemps du fléau de la guerre, sont en droit d'être entendus, d'exprimer leurs griefs et de voir leurs préoccupations prises en compte de façon impartiale.

Un accord de paix conclu à la hâte qui ne ferait pas justice aux Yéménites ne saurait mettre fin au conflit ni améliorer la stabilité régionale. Qui plus est, tout en saluant le récent échange de prisonniers et de détenus et ses conséquences humanitaires notables, nous rappelons qu'au moment où nous parlons, des milliers de détenus, hommes et femmes, attendent toujours leur libération. La justice ne doit jamais sacrifiée au profit de la sécurité. Qui s'y risque perd les deux. Un règlement qui ferait l'impasse sur les principes de la justice transitionnelle et absoudrait les parties belligérantes de leurs responsabilités serait non seulement une trahison pour les victimes mais aussi le facteur de nouveaux cycles de conflit et de vengeance. Le traitement des griefs est toujours la stratégie la plus sage et la moins coûteuse sur le long terme. Il importe à cet égard de rappeler que le Yémen connaît depuis des décennies un enchaînement de cycles de violence dont l'explication se trouve dans des règlements incomplets et injustes. Il s'ensuit que la notion de justice inclusive,

à laquelle je viens de faire référence, appelle à élaborer un processus de paix qui adhère aux principes fondamentaux de la justice et accorde aux citoyens le droit à une vie digne, à une juste part de la richesse et de la puissance nationales, à la protection de leur environnement et à l'égalité des chances en vertu du principe de l'égalité éliminant toutes les formes de discrimination. Ici, nous rappelons que ces droits doivent être accordés à tous les groupes marginalisés, aux minorités religieuses et aux membres les plus vulnérables de la société.

Cela m'amène à une autre question cruciale, pour le règlement de laquelle j'espère que le Conseil et la communauté internationale n'épargneront aucun effort : les libertés des femmes et la lutte contre toutes les formes de violence à leur égard. Avec l'érosion générale de l'espace civique, le Yémen est le théâtre d'un recul sans précédent des libertés âprement gagnées des femmes. Je pense notamment à leur droit de participer au marché du travail et de jouer un rôle essentiel dans la revitalisation de l'économie, tout en étant protégées de l'exploitation et des mauvais traitements. Je pense également à la liberté d'agir en décideuses politiques, et pas seulement dans un rôle limité en termes de participation représentative, au droit d'organiser et de façonner des espaces civiques sans subir d'incitation à la violence, au droit à une éducation de qualité et de prospérer, à la liberté d'aller et venir et d'être présentes et visibles dans tous les aspects de la vie publique. Ces droits fondamentaux ne doivent pas être utilisés pour gagner de l'influence, et ils ne doivent jamais être l'objet d'un marchandage.

Je tiens à dire ma déception quant à la posture passive adoptée par les acteurs internationaux face aux politiques discriminatoires visant les femmes. Il semblerait que la communauté internationale ait choisi d'aborder la question comme un pur obstacle de procédure pour les travailleuses humanitaires, sur lequel on peut négocier. Sauf qu'en fait, ce sont des politiques systématiques destinées à réorganiser toute la société, et si nous ne les repoussons pas plus vigoureusement aujourd'hui, nous pourrions nous retrouver dans une réalité cauchemardesque où les femmes seraient totalement effacées de la vie publique, y compris des écoles, des universités et de la vie politique. Que la communauté internationale ait choisi de rester sans réagir revient à manquer à son devoir envers les femmes et confine à la complicité.

Je tiens aussi à souligner qu'il importe de placer les priorités économiques au centre de tout processus de paix. Malgré la diminution des combats, la majorité des Yéménites se sentent toujours en danger, par l'effet

de l'insécurité économique. L'un des principaux facteurs de conflit au Yémen tient à la répartition injuste des ressources économiques. La concurrence s'intensifie autour de ressources insuffisantes. Les parties belligérantes ont trouvé de nouvelles façons de tirer de l'argent d'une population déjà appauvrie en imposant des taxes qui relèvent de l'extorsion, tandis que l'activité économique normale, tout comme l'assistance humanitaire, est totalement consommée par l'économie de guerre. Il est impératif que la communauté internationale, et les États du Golfe voisins en particulier, jouent un rôle de premier plan pour appuyer la revitalisation de l'activité économique globale du Yémen, par l'intermédiaire d'investissements et de programmes durables. Il faut notamment préparer le Yémen à son intégration économique dans la région et dans le système financier mondial, et faciliter l'accès des Yéménites aux marchés du travail des pays voisins.

La justice écologique est une autre question qui est négligée depuis des décennies, malgré sa corrélation directe avec le bien-être économique et l'avenir du Yémen. Le *FSO SAFER*, qui est dans un grand état de délabrement, est un exemple flagrant de la façon dont une menace pour l'environnement, qui pourrait toucher des millions de personnes dans la région et mettre en péril l'écosystème fragile de la mer Rouge, peut être exploitée comme un outil de négociation militaire et politique. Alors qu'une opération de transbordement du carburant du *FSO SAFER* vers un navire de remplacement est sur le point de démarrer, de nombreux Yéménites se demandent ce qui garantira que les parties belligérantes ne menaceront pas de s'en prendre au nouveau pétrolier à l'avenir. Pendant ce temps, les sociétés pétrolières continuent d'agir en toute impunité, sans se soucier de l'environnement, du bien-être des communautés et des fermes et pâturages environnants.

Outre ces pratiques qui menacent l'environnement, le Yémen, qui est confronté à une grave crise de l'eau, est également devenu extrêmement vulnérable face aux changements climatiques. La récurrence des phénomènes météorologiques extrêmes, qui prennent la forme d'inondations, de cyclones et de sécheresses, nuit aux moyens de subsistance des citoyens, entraînant des déplacements répétés. Malgré cela, le Yémen demeure à l'écart des discussions internationales sur la justice environnementale et n'a qu'un accès limité aux fonds réservés à l'adaptation aux changements climatiques. Par conséquent, il est impératif que des programmes de protection de l'environnement et d'adaptation aux changements climatiques soient mis en place de toute urgence pour revitaliser les secteurs économiques dont dépendent des

millions de Yéménites, tels que la pêche, l'agriculture et l'apiculture.

Le Conseil suit les événements qui se déroulent au Yémen depuis 2015 et avant cette date. Il doit poursuivre sur cette voie pour que le Yémen puisse entamer en toute sécurité un processus global de consolidation de la paix sur des bases solides, à partir desquelles les Yéménites pourront commencer à se réconcilier et à reconstruire leur pays.

La Présidente : Je remercie M^{me} Al-Eryani de son exposé.

Je donne maintenant la parole aux membres du Conseil qui souhaitent faire une déclaration.

Dame Barbara Woodward (Royaume-Uni) (*parle en anglais*) : Qu'il me soit tout d'abord permis de remercier l'Envoyé spécial du Secrétaire général pour le Yémen, M. Grundberg, de son exposé et du travail acharné de son équipe. Je remercie également M^{me} Wosornu et M^{me} Al-Eryani de leurs exposés.

Je tiens tout d'abord à saluer les très nets progrès qui ont été réalisés pour écarter la menace majeure que représente le pétrolier *FSO SAFER* et le risque d'une fuite de plus d'un million de barils de pétrole dans la mer Rouge. Comme nous l'a dit M^{me} Wosornu, ces derniers jours, le navire de remplacement et le navire de servitude sont tous deux arrivés près du site et, surtout, l'ONU a annoncé, à la suite de la manifestation de collecte de fonds organisée conjointement par le Royaume-Uni et les Pays-Bas ce mois-ci, qu'elle disposait de fonds suffisants pour lancer l'opération d'urgence visant à transférer le pétrole du navire. Mais, comme l'a dit M^{me} Wosornu, beaucoup reste à faire. Et je pense qu'aucune des personnes ici présentes ne souhaite collecter les 20 milliards de dollars nécessaires au nettoyage si nous ne pouvons pas éviter un déversement catastrophique. L'ONU a besoin de 43 millions de dollars pour mener à bien l'opération. Et j'encourage une nouvelle fois le versement de contributions, afin que nous puissions trouver une solution durable à cette bombe à retardement pour l'environnement, le commerce mondial, des millions de moyens de subsistance locaux et l'acheminement d'une aide vitale au Yémen.

Deuxièmement, le Royaume-Uni se félicite du travail positif accompli par toutes les parties pour faire fond sur les conditions comparables à celles d'une trêve au Yémen au cours de l'année écoulée. Nous appelons toutes les parties à continuer de collaborer de manière constructive et créative et à négocier de bonne foi en vue d'une paix durable et inclusive pour le peuple yéménite.

La récente visite des délégations saoudienne et omanaise à Sanaa a représenté une étape très importante vers la conclusion d'un cessez-le-feu global, et j'invite instamment les parties à collaborer de manière constructive et dans un esprit de compromis. Nous devons nous employer à accepter le fait que tous les Yéménites doivent avoir accès à toutes les sources de revenus. Un processus de paix inclusif, mené sous les auspices de l'ONU, est le seul moyen de mettre fin à cette terrible guerre. Par ailleurs, je suis rassurée par l'unité dont le Conseil continue de faire montre, et à laquelle M. Grundberg a fait allusion. J'espère que nous pourrions continuer à travailler ensemble pour atteindre notre objectif commun, à savoir instaurer la paix au Yémen.

Enfin, je voudrais me faire l'écho des préoccupations exprimées par M^{me} Wosornu. Malgré la paix relative observée au Yémen au cours de l'année écoulée, 21,6 millions de personnes, soit les deux tiers de la population, ont toujours cruellement besoin d'aide humanitaire. Et si je salue les efforts déployés par le Bureau de la coordination des affaires humanitaires pour garantir un accès humanitaire sans entrave, nous constatons encore des obstacles à la libre circulation des femmes, à l'évaluation et au suivi indépendants et à la sélection équitable des prestataires de services. Comme nous l'avons entendu, l'intervention humanitaire est déjà confrontée à de graves difficultés de financement. Ces obstacles imposent des charges supplémentaires et tout à fait évitables à l'action humanitaire et, en fin de compte, à la population yéménite.

M. Geng Shuang (Chine) (*parle en chinois*) : Je remercie l'Envoyé spécial du Secrétaire général pour le Yémen, M. Grundberg, et les intervenantes, de leurs exposés. Je salue également la participation du représentant du Yémen à la présente séance.

Depuis un certain temps, les parties concernées sont en communication étroite pour parvenir à un règlement politique de la situation au Yémen et continuent à s'efforcer de mettre fin aux souffrances du peuple yéménite, ce dont la Chine se félicite. Elles doivent maintenir la dynamique actuelle, intensifier le dialogue et les consultations, fixer des attentes raisonnables et faire preuve de souplesse, le cas échéant, afin de trouver le plus rapidement possible des solutions mutuellement acceptables aux problèmes en suspens. L'Envoyé spécial Grundberg s'est récemment rendu à Aden et à Sanaa, ainsi que dans d'autres pays de la région, afin de promouvoir le processus politique. La Chine continuera à appuyer ses efforts.

Toutes proportions gardées, les conditions de sécurité au Yémen se sont récemment améliorées. Toutefois,

des échanges de tirs sporadiques ont encore lieu à Taëz et dans d'autres endroits, faisant des victimes civiles, et la Chine s'en inquiète. Nous exhortons toutes les parties yéménites à faire passer les intérêts de la population en premier en se concentrant sur la recherche de solutions politiques, en renonçant aux moyens militaires et en coopérant activement avec l'Envoyé spécial afin qu'un cessez-le-feu global puisse être instauré et qu'un environnement propice au processus politique puisse être créé le plus rapidement possible.

La situation humanitaire au Yémen est l'une des plus graves inscrites à l'ordre du jour du Conseil. La récente bousculade à Sanaa est un événement profondément désolant. La communauté internationale doit accroître les investissements consacrés à l'action humanitaires et au développement au Yémen pour mettre fin à la détérioration continue de la situation humanitaire. Les opérations humanitaires des Nations Unies au Yémen doivent être entièrement financées et les restrictions déraisonnables imposées à ces opérations doivent être levées immédiatement.

Le navire de remplacement du pétrolier *FSO SAFER* est sur le point d'arriver au port de Hodeïda. La Chine espère que l'opération de transbordement du pétrole brut se déroulera comme prévu et que les fonds requis seront levés et mis à disposition rapidement.

Le règlement politique de la situation au Yémen ne peut être dissocié de la dynamique régionale. Nous sommes heureux de voir une dynamique de réconciliation et d'entendre l'appel à la solidarité entre les pays du Moyen-Orient. Des signes positifs en faveur de la paix et de la stabilité régionales sont observés et des conditions nouvelles et favorables à l'amélioration de la situation au Yémen se font jour. La Chine promeut depuis toujours la sécurité et la stabilité au Moyen-Orient et a toujours été un partenaire au service du développement et de la prospérité et cherché à favoriser l'unité et l'autonomie. Nous sommes prêts à travailler avec la communauté internationale pour appuyer activement les efforts déployés par les pays de la région pour renforcer la solidarité et la coopération et engager un dialogue et des consultations. Nous continuerons à œuvrer pour instaurer la paix et la tranquillité dans la région dans les meilleurs délais.

M. Agyeman (Ghana) (*parle en anglais*) : J'ai l'honneur de faire la présente déclaration au nom des trois membres africains du Conseil de sécurité, à savoir le Gabon, le Mozambique et mon pays, le Ghana.

Nous remercions de leurs exposés l'Envoyé spécial Hans Grundberg et la Directrice de la Division des opérations et de la communication du Bureau de la coordination des affaires humanitaires, M^{me} Edem Wosornu, et nous saluons la participation du Représentant permanent du Yémen à la présente séance. Nous prenons également note des observations de l'intervenante de la société civile.

Les trois membres africains du Conseil se félicitent du climat d'optimisme instauré récemment par les principales parties prenantes dans la recherche d'une solution durable au conflit yéménite, notamment le dialogue en cours entre le Royaume d'Arabie saoudite et les houthistes, ainsi que le rôle de médiation joué par le Sultanat d'Oman. Nous pensons que ces échanges restent primordiaux, et toute tentative par l'une ou l'autre des parties de réduire à néant les progrès marginaux accomplis serait contre-productive et inacceptable. Nous affirmons donc notre appui à ces efforts menés au niveau régional, que nous considérons comme indispensables au règlement durable des crises.

Les trois membres africains du Conseil sont convaincus qu'un processus politique dirigé et contrôlé par les Yéménites est le fondement d'un règlement durable des crises. Nous encourageons donc la communauté internationale à appuyer ces processus de manière à renforcer la confiance nécessaire pour consolider les progrès réalisés dans le cadre du règlement pacifique de ce conflit prolongé. Nous considérons que la détermination de l'Envoyé spécial à travailler en étroite collaboration avec les parties prenantes régionales et yéménites est utile et nous l'encourageons à faire en sorte que les pourparlers facilités par Oman alimentent les efforts de médiation déployés par l'ONU afin de mettre en place un processus politique intra-yéménite sur la future gouvernance politique, économique et de sécurité. Nous insistons sur l'importance de tirer parti du plan de libération conclu entre le Gouvernement yéménite et les houthistes, qui a permis, le mois dernier, la libération d'environ 900 personnes détenues dans le cadre du conflit. Nous encourageons les parties à poursuivre leurs efforts pour convenir de nouvelles libérations, car ce geste symbolique peut contribuer à rapprocher les parties et à renforcer la confiance entre elles afin de régler d'autres aspects de la crise. Nous restons sensibles à la contribution inestimable de toutes les parties prenantes, en particulier du Comité international de la Croix-Rouge.

Pour fixer le cap d'une paix durable au Yémen, il est indispensable que toutes les parties renforcent leur engagement à maintenir un cessez-le-feu formel sur l'ensemble

du territoire et à donner au peuple yéménite la possibilité, à terme, de s'approprier son avenir politique. En outre, nous exhortons à donner la priorité à l'inclusivité en tirant parti du potentiel des femmes dans les processus politiques en cours afin de parvenir à une paix durable dans le pays. Nous félicitons l'Envoyé spécial de sa détermination à collaborer avec les acteurs d'une manière qui renforce la participation véritable des femmes au processus de paix, et nous sommes favorables à un soutien accru en ce sens. Bien que des progrès modestes aient été accomplis, nous restons préoccupés par les difficultés qui persistent, notamment la fermeture prolongée des principales routes menant à Taëz et les problèmes liés au paiement des fonctionnaires dans les territoires contrôlés par les houthistes. À cet égard, nous appelons les parties à donner la priorité à l'intérêt du peuple yéménite et à faire preuve d'un engagement total en faveur du processus de paix afin de préserver la situation de sécurité fragile dans le pays.

La détérioration de la situation humanitaire – selon les estimations, 21,6 millions de personnes ont besoin d'aide – est préoccupante. Aujourd'hui, seules 11 millions de personnes ont accès à l'aide chaque mois. Il est donc primordial de s'attaquer de toute urgence aux facteurs qui entravent les opérations de secours, notamment les restrictions d'accès et les ingérences dans les activités humanitaires. Nous remercions les donateurs de leur générosité et les encourageons, ainsi que l'ensemble de la communauté internationale, à envisager d'accroître leur soutien financier au plan de réponse humanitaire 2023 pour le Yémen, afin de lui permettre d'atteindre les 4,3 milliards de dollars nécessaires pour répondre aux besoins de la population. Nous appelons une nouvelle fois toutes les parties à faciliter le passage en toute sécurité, rapide et sans entrave des secours humanitaires à destination de tous les civils qui en ont besoin, et à protéger le personnel et les biens humanitaires, conformément aux obligations qui leur incombent en vertu du droit international humanitaire.

Dans le même ordre d'idées, nous sommes préoccupés par l'imposition, au cours de l'année écoulée, d'un *mahram*, chaperon de sexe masculin qui doit accompagner les femmes, dans les zones contrôlées par les houthistes. À cet égard, nous appelons une nouvelle fois les houthistes à respecter les obligations que leur imposent le droit international humanitaire et le droit international des droits de l'homme. Le risque que posent les mines terrestres et les restes explosifs de la guerre au Yémen, qui font des victimes parmi les civils, est également très préoccupant et des mesures doivent être prises de toute urgence pour y remédier. Nous appelons donc à une collaboration efficace

au niveau international et local pour traiter de manière globale les problèmes liés aux mines terrestres et aux engins explosifs.

Il va de soi qu'une économie yéménite solide fait partie intégrante de la stratégie d'ensemble nécessaire pour remédier à la détérioration de la situation humanitaire, et il ne faut ménager aucun effort pour pérenniser la paix au Yémen afin de créer un environnement propice à l'amélioration des conditions socioéconomiques du pays. À cet égard, nous appelons une nouvelle fois la communauté internationale à veiller à ce que l'appui à l'économie du pays fasse partie de tous les efforts déployés pour atténuer les souffrances du peuple yéménite. En ce qui concerne le pétrolier *FSO SAFER*, nous préconisons de suivre de près l'évolution de l'opération de sauvetage, en particulier au cours de sa première phase, et nous espérons que la mobilisation financière augmentera pour couvrir les deux phases de cette opération. Nous encourageons toutes les parties à coopérer avec l'ONU pour transférer rapidement et en toute sécurité le pétrole du navire en état de délabrement dans le nouveau pétrolier.

Enfin, les trois membres africains du Conseil affirment leur appui au dialogue en cours entre les Saoudiens et les houthistes, qui peut à notre sens déboucher sur des propositions fructueuses auxquelles toutes les parties pourront adhérer pour parvenir à une paix durable au Yémen. Tout en appelant l'ensemble des parties à faire preuve d'un engagement de bonne foi, nous pensons également que des progrès concrets peuvent être réalisés dans les pourparlers en cours à condition de prendre en considération un certain nombre de facteurs, notamment l'instauration d'un cessez-le-feu et le paiement des fonctionnaires travaillant dans les territoires contrôlés par les houthistes, éventuellement grâce aux recettes du pétrole et du gaz. Il serait également utile de relancer des pourparlers plus larges entre les parties yéménites afin de favoriser un processus inclusif visant à répondre à toutes les revendications pour permettre des progrès tangibles. Les femmes ne doivent pas être exclues de ce processus.

Pour terminer, nous insistons sur le fait qu'un processus politique yéménite inclusif, facilité par la médiation de l'ONU, reste indispensable pour parvenir à un règlement durable du conflit. Il est primordial que le Conseil continue de faire entendre une voix unie pour régler les crises au Yémen, et il convient d'y veiller scrupuleusement si l'on veut consolider les progrès accomplis.

M. de Almeida Filho (Brésil) (*parle en anglais*) : Je tiens tout d'abord à remercier M. Grundberg de ses observations avisées et de ses efforts inlassables en faveur

de l'avenir du Yémen au nom de la communauté internationale. Son investissement et son dévouement au service de la paix, de la stabilité et du développement d'une nation confrontée à des crises multiformes sont tout à fait louables. Je remercie également M^{me} Wosornu de son exposé instructif, ainsi que du travail qu'elle et son bureau ont accompli au Yémen. Je salue la présence de la délégation yéménite à la présente séance, et ma délégation prend note de l'exposé de la représentante de la société civile.

Le Yémen traverse une période charnière. Les échanges en cours avec les parties concernées, sous la houlette de l'Envoyé spécial Grundberg, sont très prometteurs. Conjugués aux pourparlers facilités par Oman entre les Saoudiens et les houthistes, ils sont la preuve que la diplomatie peut être le moteur d'un avenir meilleur. Ils nous rappellent également que, même dans les circonstances les plus difficiles, la promotion du dialogue et de la compréhension mutuelle peut ouvrir la voie à la paix. Nous devons continuer d'appuyer ces efforts.

Le Brésil se fait l'écho de l'appel lancé par l'Envoyé spécial Grundberg au cours de sa récente visite à Sanaa. Tout accord de cessez-le-feu ne doit pas être un simple document, mais doit se traduire par des avantages tangibles pour tous les Yéménites. Il faut notamment augmenter le nombre de vols à destination et en provenance de l'aéroport de Sanaa, qui constitue un lien vital avec l'extérieur pour une nation qui en a cruellement besoin. Il faut également garantir la reprise des exportations de pétrole, un élément essentiel de l'économie du Yémen et un facteur clef de son relèvement.

En outre, l'ouverture des routes principales à Taëz et dans d'autres provinces est indispensable pour faciliter la libre circulation des biens et des personnes et favoriser la relance économique et la cohésion sociale. Ces évolutions sont essentielles non seulement pour atténuer la crise humanitaire, mais aussi pour ouvrir la voie à une stabilité durable.

Même en l'absence d'hostilités à grande échelle, la situation au Yémen reste l'une des plus grandes crises humanitaires au monde, étant donné que les deux tiers de la population yéménite ont besoin d'aide. Nous exhortons toutes les autorités compétentes à garantir l'accès humanitaire et la libre circulation de tous les travailleurs humanitaires sur le terrain. Il ne s'agit pas seulement de garantir l'acheminement de l'aide humanitaire, mais aussi de garantir le respect des principes des droits humains et de la dignité. Des millions de femmes, d'hommes et d'enfants dépendent d'une aide urgente et vitale, et

nous devons veiller à ce que toute l'aide nécessaire leur parvienne sans entrave.

Nous saisissons par ailleurs cette occasion pour évoquer la question urgente du sauvetage du pétrolier *FSO SAFER*. Le Brésil salue le dévouement dont font preuve l'ONU et l'ensemble des donateurs pour mener à bien cette opération. Cette initiative n'a pas seulement pour but de prévenir une catastrophe environnementale, elle vise aussi à éviter une crise susceptible d'exacerber la crise humanitaire déjà grave que connaît le Yémen.

Enfin, dans nos discussions sur la paix et la stabilité au Yémen, nous ne devons pas perdre de vue l'objectif de promouvoir le développement. Une paix durable requiert une économie florissante et des perspectives pour tous. Les initiatives visant à autonomiser la population yéménite, en particulier les femmes et les jeunes, notamment en leur offrant des possibilités d'éducation et d'emploi, revêtent la plus grande importance. Une société yéménite forte, dotée d'institutions résilientes et d'une économie qui fonctionne, est fondamentale pour pérenniser la paix dans le pays.

Alors que nous continuons d'œuvrer en faveur d'un Yémen pacifique, stable et prospère, le Brésil appuie pleinement la promotion du dialogue et de la coopération. Tandis que nous continuons d'avancer sur cette voie ensemble, nous sommes convaincus que, grâce à nos efforts collectifs, nous pouvons aider le Yémen à surmonter ses difficultés et à parvenir à la paix, au développement et à la prospérité.

M^{me} Nusseibeh (Émirats arabes unis) (*parle en arabe*) : Je remercie M. Hans Grundberg et M^{me} Edem Wosornu de leurs exposés, et je salue la participation du Représentant permanent du Yémen à la présente séance. Nous avons également pris note de l'exposé présenté par M^{me} Yasmeeen Al-Eryani.

Nous avons assisté ces dernières semaines à des efforts concertés visant à créer des conditions propices à la relance d'un processus politique global, dirigé et contrôlé par les Yéménites, sous les auspices de l'ONU. Certaines mesures bienvenues ont déjà été mises en œuvre, comme l'échange de prisonniers et le maintien d'un calme relatif pendant plus d'un an. Nous attendons toutefois avec intérêt de nouvelles mesures de confiance, ainsi qu'un accord de cessez-le-feu permanent, qui demeure essentiel pour garantir le succès du processus politique.

Nous saluons le rôle central que joue le Royaume d'Arabie saoudite en vue du règlement du conflit au Yémen, grâce à ses initiatives et à ses efforts diplomatiques, ainsi

qu'à ses échanges avec toutes les parties yéménites en vue de parvenir à une solution politique globale qui réponde aux aspirations du peuple yéménite. À cet égard, nous nous félicitons de la récente visite des délégations saoudienne et omanaise au Yémen, que le Conseil de sécurité a salué comme une étape importante en vue de la tenue de pourparlers politiques entre les acteurs yéménites.

Nous saluons en outre la souplesse et la participation constructive du Conseil de direction présidentiel yéménite au processus politique. Nous saluons les efforts déployés par l'Envoyé spécial pour tirer parti de la dynamique actuelle, ainsi que le rôle important joué par l'ONU au cours de l'année écoulée, qui a été marquée par une diminution notable des hostilités.

Nous appelons les houthistes à saisir cette occasion et à s'engager dans un dialogue positif en faveur de la paix. Tout retard supplémentaire ne fera que prolonger les souffrances du peuple yéménite frère. Il est désormais évident que le dialogue reste la seule voie pour parvenir à un règlement politique. Une attitude belliqueuse et le recours à la coercition armée sont non seulement inacceptables, mais sont également préjudiciables au bien-être du peuple yéménite.

Alors que les discussions et les efforts de médiation se poursuivent, nous ne devons pas négliger les graves crises humanitaire et économique au Yémen, qui exigent un acheminement sans entrave de l'aide à toutes les personnes qui en ont besoin, un soutien économique et la réouverture des routes principales. Nous constatons cependant qu'il n'est pas possible d'améliorer ces conditions de manière tangible et durable sans mettre fin au conflit.

Nous soulignons la nécessité de lever les restrictions imposées par les houthistes aux organismes humanitaires et, en particulier, au personnel féminin, qui limitent la participation des femmes à la vie publique et entravent l'accès des femmes et des filles à l'aide.

Nous soulignons également la nécessité de garantir une vie sûre et normale aux enfants yéménites. Ils doivent avoir accès à une éducation de qualité qui les prépare à construire le Yémen, au lieu d'être contraints de rejoindre les camps d'été et les centres des houthistes. Les houthistes se servent de ces programmes et manipulent les programmes scolaires officiels pour endoctriner les enfants avec leur idéologie extrémiste.

Pour terminer, une occasion unique s'offre à nous d'avancer sur la voie du règlement de la crise au Yémen, en dépit de la précarité de la situation. À cette fin, nous

devons nous exprimer d'une seule voix en donnant la priorité aux intérêts du peuple yéménite et en réaffirmant qu'une solution politique est la seule garantie d'un avenir meilleur pour tous les Yéménites.

M^{me} Dautllari (Albanie) (*parle en anglais*) :
Je remercie l'Envoyé spécial Grundberg, la Directrice Wosornu et M^{me} Al-Eryani de leurs exposés.

Comme l'a souligné aujourd'hui l'Envoyé spécial, le Yémen se trouve à un moment charnière. À cet égard, nous encourageons les parties à poursuivre le dialogue et à participer dans un esprit constructif au processus de paix. Il convient de saisir l'occasion unique qui se présente grâce au travail acharné de l'ONU et de nombreux acteurs régionaux, tels que l'Arabie saoudite et Oman, pour instaurer une paix durable au moyen d'un processus inclusif dirigé par les Yéménites.

Nous nous félicitons des pourparlers entre l'Arabie saoudite, Oman et les houthistes, en vue de faire avancer le processus politique facilité par l'ONU au Yémen. De plus, l'unité du Conseil demeure essentielle pour le succès des efforts déployés par l'ONU en faveur de la paix et de la réconciliation dans le pays. Nous appelons une nouvelle fois les houthistes à mettre un terme aux attaques et à participer de bonne foi aux négociations. Nous encourageons également les parties à garantir une participation pleine, égale et véritable des femmes et des jeunes aux processus politiques.

Nous constatons avec satisfaction que le Yémen connaît sa plus longue période de calme depuis la signature, l'année dernière, de l'accord de trêve, en dépit des quelques affrontements qui ont eu lieu récemment. À cet égard, il faut absolument instaurer un cessez-le-feu global à l'échelle nationale si nous voulons mettre un terme aux souffrances causées par la guerre au cours des huit dernières années. Les besoins humanitaires sont énormes, et nous saluons le travail essentiel accompli par le Bureau de la coordination des affaires humanitaires pour venir en aide à des millions de personnes, en particulier les femmes et les enfants, et lutter contre des violations graves, telles que les violences fondées sur le genre et la maltraitance des enfants. Nous apprécions tout particulièrement les efforts déployés par les travailleuses humanitaires locales pour atteindre les personnes dans le besoin, en particulier les filles et les enfants, et nous déplorons toutes les mesures qui limitent leur action ou mettent leur vie en danger. Nous appelons toutes les parties à faciliter la distribution rapide, sans entrave et en toute sécurité de l'aide humanitaire à tous les civils qui en ont besoin, ainsi qu'à protéger le personnel et les biens humanitaires conformément aux

obligations qui leur incombent en vertu du droit international humanitaire.

L'Albanie déplore tous les cas d'enlèvement au Yémen. Nous demandons une nouvelle fois la libération immédiate des membres du personnel de l'ONU et d'organisations non gouvernementales et d'autres civils détenus, y compris des Yéménites employés par les États-Unis et l'Organisation des Nations Unies.

Nous nous réjouissons de l'arrivée du *Nautica* à proximité du site et espérons que l'opération de transbordement du pétrole se trouvant sur le pétrolier *FSO SAFER* démarrera sans encombre. Nous saluons le travail accompli par le Programme des Nations Unies pour le développement pour entreprendre une telle opération, ainsi que tous les donateurs pour les efforts qu'ils ont déployés en vue de garantir la mobilisation des ressources nécessaires à la réalisation de cette opération complexe.

Pour terminer, je réaffirme que l'Albanie soutient pleinement le travail du Mécanisme de vérification et d'inspection des Nations Unies visant à faciliter la libre circulation des marchandises au Yémen. L'Albanie continuera d'appuyer tous les efforts déployés pour parvenir à une paix durable au Yémen par l'intermédiaire d'un processus inclusif dirigé par les Yéménites, sous les auspices de l'ONU.

M. Montalvo Sosa (Équateur) (*parle en espagnol*) : L'Équateur prend note avec satisfaction des informations fournies par l'Envoyé spécial, M. Hans Grundberg, la Directrice adjointe de la Division des opérations et de la communication du Bureau de la coordination des affaires humanitaires, M^{me} Edem Wosornu, et la représentante de la société civile, M^{me} Yasmeen Al-Eryani. Je salue également la présence du Représentant permanent du Yémen dans la salle aujourd'hui.

Je me félicite des efforts déployés par l'Envoyé spécial Grundberg et son équipe au Yémen et du travail qu'ils accomplissent pour consolider les accords politiques conclus ces derniers mois, dans le but ultime d'aider le peuple yéménite à sortir du conflit, à parvenir à une paix durable et à s'engager sur la voie de la réconciliation nationale. Le contexte qui se dessine au Yémen est le résultat de la mise en œuvre de stratégies dans différents domaines, avec la participation de divers acteurs à l'intérieur et à l'extérieur du pays. À cet égard, je fais référence à la volonté constructive de dialogue entre les principaux acteurs à l'échelon local, à l'attitude entreprenante des pays de la région et, bien entendu, à l'engagement de la communauté internationale, qui a suivi de près les phases

les plus critiques et plaide pour un règlement définitif du conflit conformément aux dispositions de la résolution 2140 (2014).

Cependant, des attaques telles que celles qui ont eu lieu dans les provinces de Chaboua et de Mareb au cours du mois de mars, ou des événements malheureux tels que le mouvement de foule survenu à Sanaa en avril, risquent de compromettre les progrès réalisés dans le cadre des négociations politiques et maintiennent en alerte la population civile. C'est pourquoi nous encourageons les parties à envisager sérieusement une cessation définitive des hostilités.

Nous estimons également qu'il est important de poursuivre la deuxième phase de libération des détenus dans le cadre de l'accord d'échange de détenus, et avec l'appui de l'ONU et du Comité international de la Croix-Rouge. Ces mesures ouvrent la voie à la mise en place d'un système transparent de justice et de responsabilité, condition *sine qua non* du rétablissement de l'état de droit.

Au-delà des progrès réalisés sur le plan politique, l'Équateur se déclare préoccupé par la gravité de la situation humanitaire à laquelle est confronté le peuple yéménite. Les huit années de guerre ont laissé des séquelles qu'il sera très difficile de surmonter ; cela nécessitera l'appui durable de la communauté internationale. Il est aussi inquiétant de constater que, malgré le nombre alarmant de Yéménites déplacés et de ceux dont la survie dépend de l'aide humanitaire, les travailleurs humanitaires, en particulier les femmes, se heurtent encore à des obstacles qui les empêchent d'accéder aux zones du territoire qui en ont le plus besoin. En outre, la hausse des taux de malnutrition infantile, l'augmentation des cas de poliomyélite, de rougeole, de diphtérie et de coqueluche, la difficulté de rétablir le système éducatif en raison de la destruction des écoles, et le nombre d'enfants tués ou mutilés par des mines et des restes explosifs de guerre sont autant de menaces qui touchent les enfants yéménites et méritent la mise en œuvre de mesures immédiates et efficaces.

Nous saluons le travail des parties impliquées dans le règlement de la situation du pétrolier *FSO SAFER*, ainsi que les contributions des donateurs engagés, qui permettront d'entamer bientôt, nous l'espérons, la première phase du transfert de pétrole, écartant ainsi la menace environnementale qui pèse sur le Yémen et la région.

La feuille de route visant à pallier les conséquences de la guerre au Yémen doit être élaborée sur la base d'une approche globale, pluraliste et à long terme.

Conformément à la résolution 2140 (2014), l'Équateur encourage la participation des femmes à toutes les étapes du processus de négociation et de maintien de la paix, en tirant parti de leur expérience en tant que bâtisseuses de paix et défenseuses des droits humains.

Enfin, nous réaffirmons qu'il importe de mobiliser les efforts de tous les acteurs et actrices pour soutenir la coordination d'un processus de transition politique mené par les Yéménites sous les auspices de l'ONU, en vue de garantir des conditions de bien-être économique et de développement pour le Yémen et son peuple.

M^{me} Jaraud-Darnault (France) : Je remercie les intervenants pour leur présentation.

Sur le terrain, la trêve de facto se poursuit, ce qui est positif, même si la volatilité de la situation nous appelle à demeurer vigilants. Sur la trêve, nous saluons la dynamique actuelle. Le contexte est favorable pour établir les bases d'une confiance entre les parties. Il faut mettre à profit ce contexte favorable pour formaliser un accord sur un cessez-le-feu durable à l'échelle nationale. La France appelle les parties, et notamment les houthistes, à faire les efforts nécessaires pour parvenir à un tel accord.

L'accord obtenu à Genève sur les échanges de prisonniers le 20 mars dernier est encourageant et nous appelons à la poursuite des discussions en Suisse sur ce sujet, en lien avec le Comité international de la Croix-Rouge et l'Organisation des Nations Unies. Je voudrais également souligner l'importance du Mécanisme de vérification et d'inspection des Nations Unies, qui pourrait cesser de fonctionner cet été faute de financements. Il s'agit d'un mécanisme indispensable pour créer la confiance entre les parties et permettre au Yémen de continuer à importer des biens indispensables. La France poursuivra par ailleurs son engagement en faveur de la sécurité maritime dans la zone.

Au plan diplomatique, la France salue la mobilisation de l'Arabie saoudite, d'Oman, ainsi que d'autres acteurs régionaux afin de permettre la reprise d'un processus politique sous l'égide de l'ONU. La France réitère son plein soutien au travail de l'Envoyé spécial, dont nous saluons les efforts, pour parvenir à un plan de paix. Seule une solution politique globale et inclusive prenant en compte les préoccupations et les intérêts de tous les Yéménites permettra de mettre fin au conflit. La France souligne l'importance des femmes politiques yéménites dans les négociations. Elles doivent être associées dès maintenant aux discussions en cours.

L'espoir d'un cessez-le-feu durable ne doit pas nous faire oublier la gravité de la situation humanitaire. Grâce à l'Initiative sur le transport sécurisé de céréales et de denrées alimentaires depuis les ports ukrainiens, le Programme alimentaire mondial a acheminé des céréales ukrainiennes au Yémen. La France a contribué financièrement à une opération en ce sens, à hauteur de 6 millions d'euros.

Alors que la population yéménite a toujours besoin d'aide alimentaire mais aussi en matière de services publics, les conditions de travail et de sécurité des acteurs humanitaires ne cessent de se détériorer, en particulier dans les zones contrôlées par les houthistes. Nous appelons de nouveau les houthistes à mettre un terme aux restrictions qui leur sont imposées, y compris et particulièrement celles visant les femmes humanitaires.

S'agissant du pétrolier *FSO SAFER*, nous nous réjouissons de la mise en œuvre très prochaine de l'opération de sauvetage. Nous remercions le Royaume-Uni et les Pays-Bas d'avoir organisé une conférence des donateurs le 4 mai, lors de laquelle nous avons annoncé une nouvelle contribution de 1 million d'euros, qui porte notre contribution totale à près de 3,3 millions d'euros. Nous appelons les États Membres et le secteur privé à redoubler d'efforts afin de combler le budget manquant, alors que le pétrolier de secours *Nautica* arrivera bientôt en mer Rouge.

M^{me} Frazier (Malte) (*parle en anglais*) : Je remercie l'Envoyé spécial Grundberg, la Directrice Wosornu et M^{me} Yasmeeen Al-Eryani des exposés qu'ils ont présentés aujourd'hui.

Malte juge encourageant d'apprendre que le Yémen continue de connaître la plus longue période de calme relatif depuis le début de la guerre, et que des éléments essentiels de la trêve perdurent, malgré son expiration en octobre. Le mois dernier, nous avons été témoins de progrès concrets sous la forme d'un échange de prisonniers, une étape importante dans l'instauration de la confiance de part et d'autre. Nous appelons les parties à tirer parti de cet élan et de cette période de calme pour poursuivre un dialogue constructif et inclusif en vue d'un cessez-le-feu permanent.

Malte salue les efforts coordonnés des partenaires régionaux en faveur de la paix au Yémen et souligne l'importance pour les Yéménites de s'approprier le processus de négociation pour une paix durable.

Nous sommes préoccupés par le fait que les femmes restent en marge du dialogue intra-yéménite et des négociations menées sur plusieurs volets et nous demandons

instamment qu'elles y participent pleinement, véritablement et sur un pied d'égalité à tous les niveaux.

Toutes les parties au conflit doivent respecter le droit international humanitaire et le droit international des droits de l'homme, et permettre une surveillance indépendante et impartiale des droits humains afin de rendre justice et d'établir les responsabilités, dans l'intérêt des victimes.

Atténuer la situation humanitaire désastreuse au Yémen doit rester une priorité tant dans les négociations entre les parties au conflit qu'au Conseil de sécurité. Comme cela a encore été souligné aujourd'hui, le peuple yéménite continue de souffrir d'une extrême précarité en raison de la persistance du conflit. Les deux tiers de la population du Yémen, soit plus de 21 millions de personnes, ont besoin d'une aide humanitaire, et plus de 4 millions de personnes ont été déplacées. Les mines terrestres sont l'une des principales causes de décès de civils, en particulier d'enfants, et il faut de toute urgence intensifier les efforts de déminage.

Les restrictions imposées à la circulation continuent de poser des problèmes à la population, en particulier aux femmes, et nous appelons à une plus grande liberté de circulation dans tout le Yémen, ainsi qu'à des efforts supplémentaires pour ouvrir les routes à Taëz et dans d'autres provinces. Les restrictions de circulation et autres obstacles bureaucratiques entravent l'accès de l'aide humanitaire aux populations dans le besoin. Nous réitérons notre appel à la levée immédiate de l'imposition d'un *mahram*, qui empêche le personnel féminin yéménite de fournir des services essentiels que seules les femmes peuvent offrir. Nous demandons par ailleurs la libération immédiate de tous les membres du personnel des Nations Unies et des organisations non gouvernementales qui ont été enlevés ou sont en détention.

S'agissant des droits humains, nous sommes vivement préoccupés par les informations faisant état de mariages forcés et précoces, ainsi que de violences et d'exploitation sexuelles et fondées sur le genre. Les violations graves commises contre les garçons et les filles se poursuivent sans relâche, notamment les meurtres et les mutilations, le recrutement et la perturbation de leur éducation.

L'économie fragile du Yémen continue d'être éprouvée par des institutions économiques concurrentes et la dépréciation du rial yéménite. Cette situation entraîne une inflation et une hausse des prix des denrées alimentaires, exacerbant ainsi l'insécurité alimentaire

qui touche 17 millions de Yéménites. Il faut faire davantage pour stabiliser l'économie du Yémen et protéger la circulation des biens commerciaux à l'intérieur et depuis l'extérieur du pays.

Pour conclure, je me félicite des progrès réalisés dans la mise en œuvre du plan coordonné par les Nations Unies concernant le pétrolier *FSO SAFER*. Nous sommes très heureux de voir le navire de remplacement, le *Nautica*, se rapprocher de sa destination en mer Rouge. Il s'agit d'une étape cruciale pour éliminer la menace imminente d'une catastrophe environnementale, économique et humanitaire, et nous espérons que le transfert de pétrole commencera dès que possible. Il est essentiel de veiller à ce que ce projet soit entièrement financé pour permettre son exécution immédiate et ininterrompue. Dans cet esprit, Malte a annoncé une contribution financière à la conférence des donateurs organisée par les Pays-Bas et le Royaume-Uni au début du mois. Nous nous faisons l'écho de l'appel de l'ONU en faveur de dons supplémentaires pour combler le déficit budgétaire.

M^{me} Shino (Japon) (*parle en anglais*) : Je remercie l'Envoyé spécial Grundberg, la Directrice Wosornu et M^{me} Al-Eryani de leurs exposés.

Nous sommes encouragés par les mesures importantes prises en vue d'un cessez-le-feu global au Yémen et de pourparlers politiques inclusifs menés sous les auspices de l'ONU. Le Japon se fait l'écho de la déclaration à la presse publiée par le Conseil de sécurité le mois dernier (SC/15272) et se félicite de la récente visite à Sanaa effectuée par les délégations saoudienne et omanaise.

Il faut faire en sorte que les efforts déployés par les parties au conflit et les pays de la région contribuent à un processus politique facilité par l'ONU et contrôlé par le Yémen en vue de l'instauration d'une paix durable au Yémen. Dans cette optique, nous soutenons le rôle essentiel de l'Envoyé spécial et les efforts qu'il mène pour collaborer avec les parties prenantes yéménites et régionales. L'inclusivité est d'une importance cruciale dans les échanges entre les parties, et nous saluons les efforts déployés par tous les acteurs yéménites pour transcender leurs différentes allégeances politiques et historiques.

Outre l'inclusivité, il faut, pour parvenir à une stabilité à long terme, mettre en œuvre de bonne foi l'accord conclu au cours du processus politique mené sous l'égide de l'ONU et contrôlé par le Yémen. Le Conseil de sécurité doit examiner la meilleure façon de garantir cette mise en œuvre à l'avenir.

Alors que nous évoquons les progrès accomplis sur le plan politique, ne perdons pas de vue les souffrances du peuple yéménite qui subit la pire crise humanitaire au monde. Je rappelle que les ministres des affaires étrangères du Groupe des Sept (G7) ont appelé les houthistes à lever tout obstacle à l'acheminement de l'aide humanitaire, en particulier en ce qui concerne les femmes et les filles. Le Conseil de sécurité doit insister sur l'importance d'une aide humanitaire ininterrompue au Yémen. Sachant que la stabilité politique doit être renforcée par la stabilité économique, il faut que la communauté internationale contribue de manière efficace à la stabilité et au relèvement économique.

En ce qui concerne le *FSO SAFER*, nous nous félicitons des initiatives du Royaume-Uni et des Pays-Bas qui ont organisé une conférence des donateurs le 4 mai. Dans le communiqué des ministres des affaires étrangères du G7 publié en avril, nous nous sommes associés, en notre qualité de Président, aux autres pays du G7 pour demander à toutes les parties concernées et à la communauté internationale de soutenir la mise en œuvre du plan relatif au *FSO SAFER*. Nous saluons le travail du Programme des Nations Unies pour le développement pour accélérer le projet jusqu'à présent et nous demandons aux autres organismes des Nations Unies de poursuivre leur collaboration afin de combler le déficit financier, car nous avons tous intérêt à prévenir une éventuelle catastrophe.

Il est temps de faire des progrès décisifs pour enfin mettre un terme à cette crise environnementale, humanitaire et économique mondiale. Nous devons tirer parti de la dynamique actuelle et ne pas gaspiller cette occasion.

M. Nebenzia (Fédération de Russie) (*parle en russe*) : Nous remercions les intervenants d'aujourd'hui.

La situation actuelle au Yémen incite à un optimisme prudent. Nous prenons acte des progrès accomplis par les parties yéménites, avec le soutien de l'ONU et des forces régionales, pour résoudre la crise militaire et politique qui dure depuis des années au Yémen.

Sur le plan militaire, la situation est globalement calme. Le fait qu'il n'y ait pas d'hostilités à grande échelle, même en l'absence d'une trêve officielle à l'heure actuelle, traduit la détermination des parties yéménites à s'engager dans une véritable recherche de solutions appropriées pour mettre fin au conflit une fois pour toutes et passer à un dialogue politique à part entière. Un autre signe en est l'échange de prisonniers et de détenus qui a eu lieu le mois dernier, qui a permis de libérer environ 900 personnes dans les deux camps.

La stabilisation de la région favorise la mise en place de conditions propices à un règlement. Il est important que ce processus ne s'enlise pas. Les dirigeants yéménites doivent prendre des mesures plus actives pour trouver des solutions de compromis, car il sera difficile d'instaurer la paix dans le pays si les deux parties ne font pas de concessions réciproques. Aussi apprécions-nous les efforts de médiation déployés par les puissances régionales, notamment l'Arabie saoudite et Oman. Grâce à elles, les Yéménites pourraient bientôt parvenir à un accord sur plusieurs questions militaires et politiques importantes, ce qui devrait favoriser une cessation durable des hostilités et atténuer la crise humanitaire au Yémen.

De notre côté, nous continuerons d'appuyer les efforts de médiation internationale au Yémen en maintenant des contacts avec toutes les principales forces politiques du pays et en les encourageant à adopter une attitude constructive. L'objectif commun de la communauté internationale au Yémen est de parvenir à un règlement global plutôt que de servir des intérêts particuliers, y compris dans le secteur de l'énergie. Avant tout, nous devons nous efforcer de régler les nombreuses questions fondamentales qui entravent le règlement de la crise yéménite et qui touchent non seulement le Yémen, mais aussi les États voisins. Nous appuyons les travaux de l'Envoyé spécial Grundberg et espérons que sa navette diplomatique active nous permettra de parvenir à un cessez-le-feu durable à long terme et ouvrira la voie à un dialogue national pleinement inclusif sous les auspices de l'ONU. À un moment donné, il faudra également envisager de mettre à jour le cadre juridique international de ce règlement pour qu'il reflète la réalité sur le terrain.

Si la longue période de calme a permis d'améliorer considérablement la vie quotidienne des citoyens ordinaires, la situation humanitaire dans le pays reste désastreuse. De nombreuses régions continuent de souffrir de pénuries de produits de première nécessité, notamment de nourriture et de fournitures médicales. Il faut donc continuer de fournir ces produits au peuple yéménite de manière non discriminatoire. On ne saurait trop insister sur l'importance du rôle du Mécanisme de vérification et d'inspection des Nations Unies, et nous réaffirmons notre appui à ses travaux. Nous restons convaincus que toute restriction à l'acheminement de l'aide humanitaire est inacceptable, tout comme les entraves à l'action du personnel humanitaire.

Pour terminer, nous voudrions une fois de plus rappeler la résolution 598 (1987) et les autres initiatives

visant à stabiliser la région, y compris le concept actualisé de sécurité collective proposé par la Russie.

M. DeLaurentis (États-Unis d'Amérique) (*parle en anglais*) : Je remercie l'Envoyé spécial Grundberg, M^{me} Wosornu et M^{me} Al-Eryani de leurs exposés.

La période actuelle est un moment d'espoir pour le Yémen. La période actuelle est encore très favorable pour instaurer une paix plus durable, fondée sur les bases posées par la trêve négociée par l'ONU et les négociations intensives de l'année écoulée. Nous saluons les efforts déployés par les partenaires régionaux, en particulier l'Arabie saoudite et Oman. La visite des délégations saoudienne et omanaise à Sanaa le mois dernier et la libération de près de 900 détenus par toutes les parties au conflit constituent des avancées importantes. Nous saluons également la contribution du Gouvernement yéménite à ces avancées.

Les parties ont maintenant une chance de ramener la paix au Yémen. Nous les engageons à profiter de cette dynamique et à intensifier leurs efforts pour surmonter les divergences restantes et parvenir à un accord plus complet. Nous soulignons qu'un tel accord doit conduire à la reprise des exportations de pétrole par le Gouvernement et ouvrir la voie à un processus politique intra-yéménite inclusif. Ce processus doit également inclure les voix de la société civile, des femmes et des membres des groupes marginalisés, et il doit répondre aux appels des Yéménites à la justice, à l'application du principe de responsabilité et à la réparation pour les violations des droits humains et atteintes à ces droits. Comme nous l'avons déjà dit, c'est le seul moyen de parvenir à une paix durable au Yémen. Le leadership de l'ONU restera essentiel pour la réussite de ce processus politique. La communauté internationale, et en particulier le Conseil de sécurité, soutient l'Envoyé spécial Grundberg et salue son engagement sans faille en faveur d'un règlement pacifique du conflit. Nous exhortons les parties à poursuivre leur étroite collaboration avec lui dans le cadre des efforts de paix menés par l'ONU, afin de tirer parti des progrès réalisés jusqu'à présent.

Malgré ces progrès vers la paix et la période de désescalade qui dure maintenant depuis 13 mois, la situation humanitaire reste désastreuse, comme nous l'avons entendu aujourd'hui. Nous exhortons les donateurs à faire preuve de générosité pour répondre à l'appel humanitaire en faveur du Yémen. Un déficit de financement de plus de 3 milliards de dollars subsiste, et ces fonds sont nécessaires pour venir en aide à plus de 21,6 millions de Yéménites, soit environ deux tiers de la population du pays. Nous avons été profondément attristés par la bousculade

survenue à Sanaa pendant le mois sacré du ramadan, qui a fait au moins 78 morts et des dizaines de blessés. Nous exprimons nos condoléances aux familles des victimes et à toutes les personnes touchées par cet événement tragique. Nous appelons également à la libération immédiate et inconditionnelle des membres yéménites de notre personnel à Sanaa, qui sont détenus de force depuis près de 18 mois.

Enfin, ce moment constitue non seulement une occasion de progresser vers une paix durable, mais c'est également un moment très favorable pour éliminer la menace que représente le pétrolier *FSO SAFER* pour le Yémen et la région. L'acquisition par l'ONU d'un navire de remplacement, le *Nautica*, a constitué une étape cruciale. L'arrivée du *Nautica* en mer Rouge au début du mois a marqué une autre étape importante dans la mise en œuvre de ce projet. Nous félicitons le Programme des Nations Unies pour le développement et le Coordonnateur résident des Nations Unies pour le Yémen, David Gressly, pour les efforts qu'ils ont déployés pour écarter la menace très réelle et imminente que représente le *FSO SAFER*, et nous attendons avec intérêt le lancement de l'opération avant la fin du mois. Même si nous nous réjouissons de ces progrès, l'ONU doit encore lever des fonds supplémentaires pour financer cet effort. Nous appelons les États Membres à y contribuer et à encourager le secteur privé et les groupes de défense de l'environnement à combler le déficit de financement afin que cette opération critique puisse aller de l'avant.

Pour terminer, je tiens à le dire encore une fois que la période actuelle est un moment d'espoir et une conjoncture propice pour le Yémen. J'insiste sur le fait que de tels moments d'espoir ne sont pas garantis. Nous continuons donc d'exhorter les parties à saisir cette occasion, à s'unir et à instaurer une paix durable dans l'intérêt du peuple yéménite.

La Présidente : Je vais maintenant faire une déclaration en ma qualité de représentante de la Suisse.

Je voudrais commencer, comme mes collègues, par remercier l'Envoyé spécial, Hans Grundberg, et la Directrice des opérations et de la communication du Bureau des Nations Unies pour la coordination des affaires humanitaires, Edem Wosornu, pour leurs exposés et leurs efforts en faveur de la paix et de la protection des civils au Yémen. Mes remerciements s'adressent également à M^{me} Yasmeen Al-Eryani pour son intervention et les recommandations qu'elle a adressées aux membres du Conseil. Et je salue également la présence du Représentant permanent du Yémen à cette séance.

Nous avons été informés ces derniers mois des avancées dans les négociations de paix en cours. Il importe de rester focalisé sur les aspirations légitimes de la population civile et de continuer à répondre à ses besoins humanitaires immédiats. La Suisse aimerait dans ce contexte faire écho à l'appel lancé par une centaine d'organisations non gouvernementales, qui ont interpellé les parties yéménites de la manière suivante :

« nous vous demandons de poursuivre vos efforts sur la conclusion d'un nouvel accord de trêve et de prendre des mesures en vue d'un processus de paix au Yémen qui soit réel, durable et inclusif ».

La Suisse souhaite mettre en exergue les trois points suivants. Premièrement, nous saluons tous les efforts de paix en cours, et en particulier l'engagement d'Oman et de l'Arabie saoudite. Nous soulignons l'importance d'arriver rapidement à des progrès tangibles qui bénéficieront à toute la population. Il est crucial de capitaliser sur le momentum actuel. C'est pourquoi nous invitons toutes les parties impliquées à tout faire pour que les dialogues en cours puissent aboutir avec succès. Nous encourageons en parallèle toutes les parties à s'accorder sans délai sur de nouvelles mesures de confiance, à l'instar des récentes libérations de prisonniers. Nous avons encore tous en tête la joie de ces familles réunies lors des célébrations de l'Eid al-Fitr.

Deuxièmement, cette dynamique positive doit se manifester par la concrétisation d'un règlement politique intra-yéménite inclusif sous l'égide de l'ONU. La société civile, tout particulièrement les femmes, doit en faire partie. Leur voix compte et doit être entendue. À cet égard, il est essentiel que la participation pleine, égale et significative puisse se faire, libre de menaces ou de représailles. Nous ne devons pas ménager nos efforts en faveur des libertés des femmes. Nous faisons dans ce contexte écho aux recommandations y relatives proposées par M^{me} Al-Eryani à l'entame de notre séance.

Troisièmement, nous partageons notre forte préoccupation face à la situation sociale et économique difficile à laquelle fait face la population civile au Yémen, alors que nous entrons dans la neuvième année de ce conflit. Nous condamnons par conséquent fermement toutes les restrictions rencontrées par les organisations humanitaires, et surtout par les travailleuses humanitaires. Nous rappelons à toutes les parties leur obligation, sous le droit international humanitaire, d'autoriser et de faciliter, y compris par l'octroi des documents nécessaires au personnel humanitaire, l'acheminement rapide, sûr et sans entrave de l'aide.

En outre, en l'absence d'une paix durable, la protection des enfants contre la violence liée aux conflits continue d'être mise à rude épreuve, comme en témoignent les incidents accrus concernant des enfants victimes de mines et de restes explosifs de guerre. Nous appelons par conséquent toutes les parties à mettre en œuvre pleinement et rapidement leurs plans d'action et autres engagements pour faire cesser et prévenir les violations graves à l'encontre des enfants. Des efforts constants doivent être déployés pour la génération de demain.

Je reprends à présent mes fonctions de Présidente du Conseil.

Je donne la parole au représentant du Yémen.

M. Al-Saadi (Yémen) (*parle en arabe*) : Tout d'abord, je tiens à vous féliciter, Madame la Présidente, de l'accession de la Suisse à la présidence du Conseil de sécurité pour ce mois. Je vous souhaite, ainsi qu'à votre délégation, tout le succès possible dans votre travail. Je remercie également la délégation de la Fédération de Russie, qui a précédé la vôtre, de sa présidence compétente du Conseil le mois dernier, ainsi que M. Grundberg, M^{me} Wosornu et M^{me} Yasmeen Al-Eryani de leurs exposés.

Mon gouvernement apprécie à leur juste valeur tous les efforts déployés à l'échelle régionale et sur le plan international, notamment ceux de l'Envoyé spécial du Secrétaire général pour le Yémen et le travail de médiation accompli par nos frères du Royaume d'Arabie saoudite et du Sultanat d'Oman, dans le but de reconduire la trêve, de mettre un terme au conflit et de parvenir à une paix globale et durable fondée sur les principes de la solution politique convenue émanant de l'Initiative du Conseil de coopération du Golfe et de son mécanisme de mise en œuvre, les recommandations issues de la Conférence de dialogue national et les résolutions applicables du Conseil de sécurité, en particulier la résolution 2216 (2015). Nous insistons sur la nécessité que le Conseil soutienne ces efforts régionaux pour que la crise actuelle puisse être surmontée. Le Gouvernement yéménite met également l'accent sur sa détermination à faire le choix de la paix et à contribuer de façon positive et constructive à toutes les démarches engagées pour obtenir un cessez-le-feu général, ainsi qu'à relancer un processus politique contrôlé par les Yéménites qui soit mené sous la houlette de l'ONU et concrétise l'aspiration légitime du peuple yéménite à la sécurité, à la stabilité et au développement.

Toutefois, pour l'instant, nous constatons surtout que les milices houthistes, qui préfèrent jeter de l'huile sur le feu, continuent de faire fi de la souffrance des Yéménites

et de leurs espoirs de paix, de sécurité, de stabilité et de liberté. Le comportement des milices démontre régulièrement qu'elles n'entendent pas sérieusement s'investir de manière responsable dans les efforts de paix. Elles n'en finissent pas d'agiter la menace de la guerre, de relancer le conflit, de faire couler encore et encore le sang yéménite et d'exacerber la crise humanitaire. Elles persistent à enfreindre les normes du droit international humanitaire et du droit international des droits de l'homme. Elles s'entêtent à restreindre les droits et les libertés, y compris en créant intentionnellement le chaos et en privant les femmes yéménites de leurs droits fondamentaux et de la possibilité de prendre véritablement part à l'édification et au développement de la société yéménite. Elles arrêtent des journalistes et s'en prennent à des quartiers civils, faisant des morts parmi leurs habitants, pour la plupart des femmes et des enfants, et poussant une partie de la population au déplacement. Les milices déploient aussi leurs combattants sur les lignes de front, et elles organisent des camps d'été militaires pour attirer et recruter des centaines de milliers d'enfants, afin de les envoyer sur les lignes de front, ce qui constitue la plus vaste campagne de recrutement que l'humanité ait connue, et qui a lieu au vu et au su de la communauté internationale. Tandis que nos enfants sont recrutés au Yémen, les milices posent sur nos terres des mines et des explosifs qui tuent chaque jour des Yéménites.

Elles affament et appauvrissent nos communautés, et elles empêchent les entreprises et les organisations caritatives de faire leur travail, ce qui donne lieu à des crimes odieux comme celui qui a fait plus de 80 morts et des dizaines de blessés à Sanaa le mois dernier. Depuis plus de huit ans, la ville de Taëz et ses 4 millions d'habitants vivent sous le siège suffocant des houthistes, qui font fi de leurs engagements en vertu de l'accord de cessez-le-feu et de l'Accord de Stockholm. Les milices persistent dans leurs attaques et leurs tentatives de resserrer encore le siège inique, notamment en s'en prenant régulièrement aux infrastructures, comme le 5 mai, lorsqu'elles ont dirigé des missiles et des drones contre la route vitale qui relie Kadha à Taëz, alors qu'elle était en travaux pour atténuer la souffrance des habitants. Le Gouvernement yéménite appelle la communauté internationale et le Conseil de sécurité à tenir leurs engagements en faisant davantage pression sur les milices houthistes et l'Iran, qui les appuient, pour qu'elles choisissent la paix et participent aux efforts de paix afin de mettre un terme à la souffrance humanitaire prolongée. Nous insistons également sur la nécessité, pour en finir avec le conflit, de surveiller le comportement des milices.

Compte tenu de toutes les difficultés qui se posent actuellement sur les plans économique et humanitaire, des retombées économiques des attaques perpétrées par les milices houthistes sur le secteur pétrolier, du pillage des recettes fiscales, du refus de verser les salaires, de la souffrance accrue infligée aux civils et de l'intransigeance à leur égard, le Gouvernement yéménite fera tout pour améliorer le triste sort de notre peuple et répondre à ses besoins élémentaires en lui fournissant des services essentiels, en dépit de ressources très limitées et de conditions économiques particulièrement difficiles. Sous les orientations du Conseil de direction présidentiel, le Gouvernement mène des réformes administratives, financières et économiques dans les secteurs gouvernementaux, en collaboration avec nos frères de la Coalition en appui à la légitimité, afin de remédier aux performances médiocres des institutions aux niveaux central et local, qui sont dues à la complexité des circonstances et des problèmes.

Dans ce contexte, le Gouvernement yéménite se félicite du rôle moteur de nos frères du Royaume d'Arabie saoudite et des Émirats arabes unis dans l'exécution de nombreux projets de développement et le déploiement d'interventions humanitaires cruciales, dont ils font progressivement des projets de développement durable, attestant le partenariat stratégique et les liens fraternels entre nos peuples. Le Yémen demande à tous les États amis et aux donateurs internationaux d'accroître l'aide humanitaire, le soutien au développement et l'assistance économique au Yémen en vue de contribuer à sa stabilité économique, de surmonter les difficultés du moment et d'atténuer la souffrance du peuple yéménite.

Nous nous souvenons tous des images émouvantes des détenus libérés. Nous nous rappelons tous les voir verser des larmes de joie et fêter leur liberté. Leur libération n'aurait pas eu lieu sans la souplesse dont a fait preuve l'équipe de négociation gouvernementale et les efforts déployés par le Royaume d'Arabie saoudite, l'Envoyé spécial et le Comité international de la Croix-Rouge pour faire cesser la souffrance de milliers de Yéménites. Le Gouvernement yéménite réaffirme sa position qui ne varie pas sur la nécessité de mettre fin à la souffrance des détenus, des prisonniers et des personnes enlevées et de clore le dossier humanitaire en mettant la dernière main à l'accord sur l'échange de détenus, sur la base du principe « un contre un » prévu dans l'Accord de Stockholm. Nous appelons nos partenaires à accroître la pression sur les milices houthistes pour qu'elles s'abstiennent d'exploiter le dossier humanitaires à des fins de chantage politique et se conforment à leurs engagements pris au titre de

l'Accord de Stockholm, y compris s'agissant des visites conjointes dans les centres de détention les uns des autres et de la lumière à faire sur le sort des milliers de personnes enlevées et portées disparues dans les prisons des milices, notamment Mohammad Qahtan, comme indiqué dans la résolution 2216 (2015).

Le Gouvernement yéménite salue les progrès réalisés concernant l'opération de sauvetage du pétrolier *FSO SAFER*. Nous félicitons également le Royaume-Uni et le Royaume des Pays-Bas de leurs efforts pour combler le déficit de financement afin que la mise en œuvre du plan de sauvetage dirigé par les Nations Unies puisse démarrer. Nous invitons les organisations et les États donateurs, ainsi que les amis de l'environnement et le secteur privé, à contribuer à combler le manque de fonds. Nous exhortons également les organismes chargés de la mise en œuvre à respecter le calendrier et les exigences environnementales strictes de l'opération de sauvetage, conformément aux lois et réglementations locales et internationales.

Nous avons besoin de solutions durables si nous voulons protéger le Yémen et la région des risques futurs. Nous réaffirmons notre volonté de fournir toutes les facilités nécessaires à la mise en œuvre du plan de sauvetage afin d'éviter les graves répercussions d'une catastrophe environnementale, économique et humanitaire imminente.

Pour conclure, le peuple yéménite aspire à la paix et à un avenir de sécurité, de stabilité et de développement. Il ne veut pas de nouvelles souffrances ni de la poursuite du conflit, et il ne souhaite pas non plus voir davantage de drones, de missiles balistiques ou de mines terrestres.

La Présidente : Il n'y a plus d'oratrice ou d'orateur inscrit sur la liste.

J'invite à présent les membres du Conseil à poursuivre l'examen de la question dans le cadre de consultations.

La séance est levée à 11 h 40.